



Solidaires, Unitaires et Démocratiques Groupe BPCE  
Section syndicale Caisse d'Épargne Ile-de-France

64-68 rue du Dessous des Berges 75013 Paris

01 70 23 53 40 ou 01 70 23 53 38

sudceidf@orange.fr

www.sudbpce.com



SUD BPCE



## CRÉATION D'UN PÔLE ENTREPRENEURS :

# A la conquête des pros haut de gamme

**Aujourd'hui, les marchés spécialisés se proposent de créer une filière entrepreneurs au sein de la BDD. A priori, ce choix paraît judicieux, les clients professionnels entrant dans la catégorie dite Large Pro réclament certainement plus d'expertise et d'attention que d'autres au potentiel moindre tant sur la partie professionnelle que sur la partie privée. Cette dernière représenterait un PNB important dans cette catégorie de clients. De plus, la marge de développement paraît conséquente. Les élus Sud au CSE se sont abstenus sur ce projet qui bien qu'essentiel, instaure une fois de plus des suppressions de postes chez les Pro & Assos.**

En cohérence avec le projet stratégique, l'articulation de la relation entre Pros, Gestion privée et Banque Privée en serait renforcée par la création de la filière entrepreneurs Large Pro. Tout va donc pour le mieux, ou presque.

Car, la création ne se faisant pas *ex nihilo*, les portefeuilles des futurs chargés d'affaires de la filière entrepreneurs seront alimentés par une ponction de 462 dossiers ménages économiques (DME) existant aujourd'hui dans les portefeuilles des conseillers, chargés d'affaires pros des DR 75 Est, Ouest et 92.

Elle s'accompagne de la création de 10 postes au sein de la filière MSP pour doter les équipes du Pôle Entrepreneurs, et de la suppression de 4 postes Pro & Asso à raison d'un poste par DR sur le 75 E, O, le 78 et le 92 par le non remplacement de départs ou mobilités internes et la non création d'un poste. Bilan la filière ne sera renforcée en net que de 6 postes.

La filière se trouve impactée négativement par cette création : en terme de qualité des portefeuilles des Pros & Assos qui vont être appauvris mais aussi en terme d'effectifs.

En effet, lors de la réorganisation de la BDD 2018, les postes de conseillers, chargés d'affaires pro et experts étaient fixés en cible à 153.

Ils sont d'après nos informations à 137 aujourd'hui. Un poste de directeur Pro & Asso serait par ailleurs vacant sur le secteur Nord de la DR 77.

Ces effectifs en cible seront-ils atteints un jour ? Sont-ils encore d'actualité ? On peut en douter.

Si la création de nouveaux métiers de directeurs filière entrepreneurs et chargés d'affaires entrepreneurs représentent potentiellement une perspective pour un certain nombre de collègues chargés d'affaires pro et experts, si la filière entrepreneurs peut également constituer une passerelle (ha, les fameuses passerelles !) vers la BDR, il reste une inconnue de taille : combien de recrutements s'opéreront en interne ? Le souhait de M. Bonnemains de voir 90 % des postes pourvus en interne se réalisera-t-il ?

Les opportunités seront-elles ouvertes à tous, et liées au seul examen des compétences professionnelles reconnues, sans exclusive et sans distinction ? On peut légitimement en douter.

Qu'en est-il du poste de travail en mobilité pour les chargés et conseillers Pros ? Ce poste en test actuellement pour les chargés d'affaires BDR leur serait également utile lors de leurs RDV chez leurs clients Large Pros ou Pros & Assos.

### Au fil des réorganisations, les effectifs fondent comme neige au soleil

Depuis 4 ans la Caisse d'épargne vit au rythme des évolutions, réorganisations, modernisations permanentes. Nous avons arrêté les comptes à près de 25 dossiers présentés en CE et maintenant au CSE avec 4 projets présentés en plein été. 25 dossiers parmi lesquels 2 réorganisations de la BDD, une réorganisation des fonctions supports avec la création de la DS2C, les adaptations et déclinaisons de cette dernière sur différentes directions, la réorganisation d'ampleur des fonctions supports de la BDD, et bien sûr les évolutions de la BDR, de la Banque Privée, de la DSTS, de la GP, etc. Certaines directions ou unité de travail ayant vécu 2 projets en 4 ans comme l'agence dédiée par exemple. Au-delà des nécessaires efforts d'adaptation des uns et des autres aux nouvelles organisations, au-delà des mobilités tant géographiques que fonctionnelles induites, l'un des effets de ces « évolutions, réorganisations » en chaîne est la disparition de 385 CDI depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014. On peut aussi légitimement s'interroger sur ces pratiques d'écrémage, et qui empêchent de surcroît toute stabilisation des organisations.

Paris, le 6 septembre 2018 - Les élus et représentants **Sud** au CSE

François Baron - Jean-Philippe Bastias - Valérie Boisliveau - Emmanuel Chacun - Christine Deldicque - Martine Desaulles - Michèle Di Cicco - Samira Iskounène - Bettina Larry - Olivier Le Saëc - Alexandra Rideau - Boris Violet - Vincent Weber

N° 20/ 2018